

## INFRACTIONS AUX RÈGLEMENTS

---

### INFRACTIONS DE TEMPS- 4.0

- Les équipes dont la routine excède la limite de temps pour leur division recevront une pénalité.
- Les habiletés exécutées après la limite de temps ne seront pas considérées.

### INFRACTIONS AUX RÈGLEMENTS- 1.0 JUSQU'À - 5.0

- Les infractions aux règlements seront appliquées par le juge de pénalité et peuvent varier entre 1.0 et 5.0 points de déduction en fonction de la sévérité de l'infraction et/ou des considérations de sécurité pour le(s) danseur(s). Les erreurs intentionnelles chorégraphiées et les erreurs de performance seront prises en considération lors de l'application de la pénalité.

### POLITIQUE DE L'IMAGE- 1.0

- Les chorégraphies, uniformes et/ou musique inappropriées, ainsi que les infractions à la politique de l'image conduiront à une déduction de 1.0 point.

### ESPRIT SPORTIF - 5.0

Lorsqu'un entraîneur est en discussion avec un officiel, un autre entraîneur, un athlète ou un parent/spectateur, il doit maintenir une attitude professionnelle. Une attitude antisportive ou irrespectueuse de la part d'un entraîneur conduirait à une déduction de 5.0 point et à une exclusion de l'entraîneur ou Une disqualification de l'équipe.

Inclut (*sans s'y limiter*) les exemples suivants:

- Contact physique délibéré et inapproprié entre athlètes durant un événement
- Endommager des articles liés à la compétition (trophée, affiche, etc.)
- Utilisation d'un langage ou de gestes obscènes, offensants ou insultants
- Utilisation de langage ou de gestes qui offensent la race, la religion, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique
- Refus d'exécuter la routine (incluant de ne pas exécuter la routine entière (full out) dans le cas d'une reprise)•
- Présence excessive à la révision/validation des résultats
- Manifester de la dissidence envers les décisions des officiels par des paroles ou des gestes
- Menace d'agression contre un représentant de l'évènement
- Dénigrer publiquement des officiels ou des éléments liés à la compétition